CONFÉRENCES CONSTRUCTION ET RENDEZ-VOUS D'ACTUALITÉ

Actualité du droit de la construction : analyser, anticiper et sécuriser ses opérations

Une opération de construction met en présence maître d'ouvrage maîtrise d'œuvre entreprises et assureurs sur plusieurs années. Les évolutions jurisprudentielles se traduisent très vite en contentieux : qualification des désordres computation des délais de garantie portée des réserves conditions de réception. Un marché rédigé sur d'anciens réflexes devient une source de litige. Deux jours pour faire le point sur les évolutions récentes et les traduire en pratiques contractuelles : passation et rédaction des marchés exécution et modifications réception et garanties puis traitement des désordres. Les échanges partent de situations de chantier apportées par les participants.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
2 jours — 14 h	**Présentiel**	**À partir de 1 830 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Maîtres d'ouvrage maîtres d'œuvre juristes responsables travaux et gestionnaires de sinistres intervenant en construction.

PRÉREQUIS
Expérience de la conduite ou du suivi juridique d'opérations de construction.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier les évolutions récentes affectant les marchés de travaux
- Adapter la rédaction des clauses de délai et de prix
- Sécuriser la réception et la levée des réserves
- Qualifier un désordre et déterminer la garantie applicable
- Organiser la gestion des preuves en cas de litige

03 Programme détaillé

M1 Passation et rédaction des marchés

- Écrire pour l'exécution et non pour la signature
- Articuler les pièces du marché et leur ordre de priorité
- Rédiger les clauses de délai et de pénalités
- Encadrer la révision et l'actualisation des prix
- Définir les obligations de la maîtrise d'œuvre
- Atelier : Réécriture d'une clause de délai et de pénalités issue d'un marché apporté par un participant.

M2 Exécution et modifications

- Tenir le chantier sans perdre ses droits
- Traiter les travaux supplémentaires et les ordres de service
- Gérer les intempéries et les causes d'allongement
- Documenter les retards et leurs imputations
- Encadrer la sous-traitance et son paiement
- Cas pratique : Analyse d'un chantier retardé et répartition des responsabilités entre les intervenants.

M3 Réception et garanties

- Fixer le point de départ des délais
- Distinguer réception tacite et réception expresse
- Rédiger un procès-verbal de réception exploitable
- Organiser la levée des réserves
- Comprendre l'articulation des garanties légales
- Mise en situation : Rédaction d'un procès-verbal de réception avec réserves sur une opération présentée en séance.

M4 Désordres et contentieux

- Construire son dossier avant le litige
- Qualifier un désordre et son caractère
- Déclarer un sinistre et suivre l'expertise
- Réunir et conserver les preuves utiles
- Évaluer les chances d'une action
- Arbitrer entre règlement amiable et procédure
- À retenir : La qualification retenue pour un désordre détermine à la fois le débiteur de la réparation et le délai pour agir.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 830 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr